

Paris, le 27 août 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Céline LOISEAU succède à Pierre-Olivier RUCHENSTAIN comme Déléguée générale de l'ANEM

Céline LOISEAU devient Déléguée générale de l'ANEM à compter du 1^{er} septembre 2019. Elle succède à Pierre-Olivier RUCHENSTAIN. Ancienne DRH du pôle mutualiste du groupe Klesia, Céline LOISEAU a acquis une solide expérience en accompagnant les profondes mutations des entreprises de protection sociale. Sa nomination intervient alors que la branche Mutualité conduit un important chantier de modernisation de sa convention collective.

Le Conseil d'administration de l'ANEM a nommé Céline LOISEAU en tant que Déléguée générale à compter du 1^{er} septembre prochain. Céline LOISEAU est une spécialiste des ressources humaines et anime depuis une vingtaine d'années des projets de transformation stratégique dans les secteurs de la protection sociale complémentaire et obligatoire.

Âgée de 43 ans – elle est née le 13 juin 1976 – Céline LOISEAU est diplômée de Science Po-Paris, où elle a suivi une spécialisation en ressources humaines et droit du travail. Elle a commencé sa carrière à la Direction des ressources humaines de l'Assurance maladie en tant que chargée de développement RH puis chef de projet RH à la DRH des réseaux.

En 2008, elle intègre le groupe Malakoff Médéric en tant que responsable des ressources humaines du GIE informatique SI2M. De 2011 à 2017, elle est Directrice des ressources humaines de la Mutuelle UMC puis du pôle mutualiste du groupe Klesia, groupe paritaire de protection sociale. Attachée aux valeurs d'inclusion et de diversité, elle s'engage à titre bénévole au sein de l'association TIGcRE, qui soutient les projets d'entreprenariat intergénérationnels, associant des jeunes et des seniors.

Au cours de son parcours, Céline LOISEAU a acquis une solide expérience de terrain en accompagnant les profondes mutations technologiques, concurrentielles et réglementaires auxquelles les entreprises de protection sociale ont dû faire face. Elle a su également mener des négociations constructives avec les organisations syndicales sur des problématiques comme le temps de travail, l'épargne salariale, le dialogue social, ou encore la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

Se disant « *très attachée au service rendu aux adhérents* », Céline LOISEAU souhaite être au plus près des besoins des organismes et renforcer l'offre de services de l'ANEM notamment en matière d'accompagnement stratégique et d'innovation sociale.

« Céline LOISEAU a une connaissance approfondie des problématiques du secteur mutualiste. Elle a d'ailleurs déjà eu l'occasion de participer aux travaux prospectifs de la branche au titre de ses précédentes fonctions, indique la Présidente de l'ANEM, Marie-Pierre LE BRETON. Son expérience et ses compétences seront mises à contribution pour nourrir la réflexion stratégique de l'ANEM, conduire le dialogue social au niveau de la branche et promouvoir le modèle mutualiste d'entreprendre. »

« Céline LOISEAU prend ses fonctions alors que la branche Mutualité conduit un chantier important de modernisation de sa convention collective nationale, lequel a fait l'objet au printemps d'un accord de méthode signé par l'ensemble des partenaires sociaux », poursuit Marie-Pierre LE BRETON.

À ce titre, la Présidente de l'ANEM tient à saluer le travail réalisé par Pierre-Olivier RUCHENSTAIN pendant les trois années passées au poste de Délégué général.

Grâce à son sens de la négociation et ses capacités d'écoute, Pierre-Olivier RUCHENSTAIN a contribué à la relance du dialogue social au sein de la branche Mutualité. Depuis septembre 2016, les travaux paritaires ont abouti à la conclusion de 14 accords collectifs. On retiendra notamment les accords sur la prévoyance, sur le financement du dialogue social ainsi que l'accord de méthode sur la modernisation de la convention collective.

D'un point de vue institutionnel, Pierre-Olivier RUCHENSTAIN a accompagné avec efficacité la transformation de l'organisation des employeurs de la Mutualité. Succédant à l'UGEM, l'ANEM a été créée en mars 2018 pour accroître la dimension politique de son action et renforcer la notoriété de la marque Employeurs mutualistes. Cette dynamique s'est traduite par un resserrement des liens entre l'ANEM et ses partenaires : Mutualité Française, UDES (Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire), OPCO Cohésion sociale, ADOM (Association des directeurs d'organismes de Mutualité), APEC, Science Po-Paris, etc.

En tant que Délégué général, Pierre-Olivier RUCHENSTAIN a également porté avec détermination le développement de l'offre de services de l'ANEM, à travers notamment la transformation digitale, l'animation de réseaux d'adhérents et de nouvelles pratiques managériales. *« La nouvelle Déléguée générale pourra ainsi compter sur une équipe professionnelle et motivée pour relever les défis qui l'attendent », se félicite Marie-Pierre LE BRETON.*

À propos de l'ANEM

L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) est l'unique organisation d'employeurs représentative au sein de la Branche Mutualité. À ce titre, elle est signataire de la convention collective nationale étendue. L'ANEM rassemble environ 340 mutuelles et unions mutualistes implantées sur l'ensemble du territoire national, de toutes tailles, qui exercent des activités régies par le code de la Mutualité. Quelque 55 000 salariés relèvent de la convention collective Mutualité. Plus d'informations sur www.anem-mutualite.fr



Photos disponibles

Contact presse :

Pascal LELIÈVRE 06 77 26 57 22 ou p.lielievre@anem-mutualite.fr